

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du mardi 20 septembre 2022

Étaient présents :

Mmes Detté, Gay, Beucler, Mougel, Lafage, Engler, Delaby, Kelil, Dufour, Bouvrot-Posty, Brutillot et M. Mathieu

Mme BRUTILLOT Emmanuèle préside la séance en qualité de Présidente.

Sont mis à disposition :

Les statuts de l'association, un exemplaire de la convocation de l'assemblée, les pouvoirs des membres représentés, et la feuille de présence certifiée exacte.

BILAN des activités : par Emmanuèle BRUTILLOT

Rappel : l'Association scolaire « **ALDUPRE** » ALLondans, DUnG, PREsentevillers, a été créée en décembre 2000. Elle fait suite à l'Association scolaire qui existait seulement sur Dung et qui avait été étendue à tout le RPI. Ceci pour se conformer aux textes en vigueur quant à la gestion de l'argent à l'école.

Depuis septembre 2009 le RPI est devenu « école intercommunale ». Mais cela n'a pas modifié l'existence de l'association. .

L'association a compté durant l'année 2021/2022 : **86** adhésions.

Au cours de cette année, l'association a organisé :

- une vente de fromages en décembre 2021
- une distribution de livres à chaque enfant pour Noël
- une vente de chocolats pour Pâques 2022
- une tombola en juin 2022

L'association a financé :

- la distribution de livres pour Noël
- des livres pour la participation d'une classe au concours du Livre Elu
- l'adhésion de tous les élèves à l'USEP (pour des rencontres sportives)
- des ingrédients divers pour la semaine du goût 2021 et pour l'apéritif offert à la fête des parents en juin 2022,
- des beignets pour Carnaval
- une sortie pour 2 classes à un concert au Jules Verne de Montbéliard (entrées et transport)
- une sortie au parc de Wesserling en juillet 2022 (entrées et bus) pour les 4 classes
- du matériel informatique et d'EPS ainsi qu'un cycle basket animé par une intervenante
- des clés USB, offertes aux CM2 partis au collège

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents qui se mobilisent pour l'organisation des différentes ventes ou manifestations. L'aide financière apportée à l'école permet aux élèves de participer à des projets ou faire des activités qui ne seraient pas possibles autrement.

BILAN FINANCIER

L'association possède 5 comptes :

Un compte approvisionné par les actions organisées par les parents d'élèves : Mme mougel en fait le bilan .

Dépenses : 2534 euros

Bénéfices : 2559 euros

Somme à disposition sur le compte **4285 euros**

Un compte approvisionné par les municipalités, dans le cadre d'une subvention qui s'élève à 24€ par enfant de la commune scolarisé dans l'école.

Cette subvention permet les achats cités plus hauts dans le bilan des activités.

Dépenses 2021/2022 : **2873 euros**

Deux comptes (un par école) pour gérer l'adhésion à l'association (ancienne coopérative) . S'y ajoutent les bénéfices réalisés lors des ventes de photos de classe.

Un cinquième compte vient d'être ouvert pour gérer les fournitures des classes, jusqu'à présent gérées par les mairies.

L'ensemble des comptes a été vérifié par Mmes Engler et Lafage, élues vérificateurs aux comptes lors de l'AG de septembre 2021. Quelques remarques ont été faites et corrigées. Les comptes sont donc validés.

Après avoir entendu les bilans de l'exercice 2021/2022, l'Assemblée les valide par un vote à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts prévoient 4 membres élus au conseil d'administration .

Le CA est composé de Mesdames BEUCLER , MOUGEL , DUVAL et BRUTILLOT

Le CA est reconduit à l'unanimité.

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Pour l'année 2022/2023, Mmes ENGLER et LAFAGE se proposent et sont élues à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2022/2023

Achats de livres pour le passage du Père-Noël

Vente de fromages en décembre

Vente de torchons

Vente de gâteaux de fête

Vente de replants de fleurs ou légumes au printemps

Achat d'un petit cadeau pour les futurs 6ièmes (clé USB ou autre...)

Aide financière pour le transport des enfants s'il y a des sorties à des spectacles ou des visites d'expos

Aide financière pour la classe de découverte prévue en mai

Organisation d'une kermesse en fin d'année

La cotisation demandée aux parents, est fixée à **10 € par enfant**, **8€/enfant** si la famille compte 2 enfants scolarisés dans l'école communale et **7€/ enfant** pour 3 enfants et plus. Les subventions des mairies restent à 24 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00 .

La Présidente

Mme BRUTILLOT Emmanuèle

Immédiatement après la fin de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni aux fins de constituer son bureau. Le bureau pour l'exercice 2022/ 2023 sera composé de :

Président : Mme BRUTILLOT Emmanuèle

Trésorier : Mme MOUGEL Séverine

Secrétaire : Mme BEUCLER Sophie

Secrétaire adjoint : Mme DUVAL Sophie

La Présidente

Mme BRUTILLOT Emmanuèle